

<https://www.if-saint-etienne.fr/breves/decheteries-halte-au-controle-numerique-en-a-ras-le-qr-code-et-petitionne>

Déchèteries : Halte au contrôle numérique en a « ras le QR code » et pétitionne

26 novembre 2025 • Xavier Alix



Une énième fois, l'obligation du QR code mise en place il y a un an pour accéder aux 13 déchèteries de Saint-Etienne Métropole fait son actualité. Un sujet conflictuel sur lequel nous avons consacré un dossier le 7 novembre confrontant « pour » et « contre », sur fond apparent de lutte de gouvernance entre Métropole et Ville de Saint-Etienne...

Cette semaine, le collectif stéphanois – 160 sympathisants directs – Halte au contrôle numérique (HACN) – a manifesté auprès de la presse son engagement dans la mêlée. Créé en 2019 pour s'opposer au projet de la Ville Serenicity (micros dans des rues associés aux caméras), il estime que l'obligation du QR code faite aux particuliers pour les déchèteries est une pierre de plus dans un édifice global de contrôle des populations. Technologie créée pour la logistique à l'origine, de plus en plus présent dans la société amenant à « *traiter les humains en troupeau* », et ouvrant « *la voie à une utilisation / revente dissimulés* ».

Plus de 1 000 signatures

« *Bien sûr qu'il faut mettre fin à l'utilisation frauduleuse des déchèteries par certains artisans peu scrupuleux (c'est l'objectif donné par Métropole, Ndlr) mais pas comme ça. L'action publique, l'argent mis doivent viser ces derniers, pas le contrôle des habitants ! Là, ça a l'effet inverse : on crée plus de dépôts sauvages et on accentue un peu plus une société de traçage permanent individuel* », argue pour le HACN Marie-Jo Faure, porte-parole.

Aux côtés de quelques membres ce mercredi, elle était présente au conseil communautaire de Saint-Etienne Métropole qui devait traiter du bilan de la mesure basé sur les chiffres donnés dans notre dossier. Il s'agissait de donner ce point de vue à l'exécutif et de faire part d'une pétition qui ne chasse pas l'humour puisque baptisée « Ras le QR code ». En ligne depuis le début de l'année et en version papier aussi, elle a dépassé il y a peu les 1 000 signatures.

Une initiative à laquelle s'associe la CGT Saint-Etienne Métropole. Derrière une grève de plusieurs semaines en avril des éboueurs employés par la collectivité, déployée à Saint-Etienne principalement. Le syndicat avait pointé, en effet, parmi ses principaux griefs et revendications, de revoir ce dispositif dont il considérait qu'il avait des effets catastrophiques sur l'espace public stéphanois et les conditions de travail des agents métropolitains et, par ricochet, ceux de la Ville.

Selon son secrétaire général, Mickaël Chambas, 7 mois après, la situation à ce sujet ne s'est pas améliorée : « *Le QR code a fait exploser l'incivisme. Bien sûr que celui-ci n'est pas tolérable, pas plus que des artisans utilisant les déchèteries de particuliers. Mais il est évident que le QR code n'était pas la bonne solution, surtout pour les zones densément peuplées, en habitat collectif. Rappelons que la brigade de l'environnement de Saint-Etienne a été supprimée... C'est une question de vision idéologique sur les déchets, de moyens avec en plus, le conflit de gouvernance entre municipalité de la ville centre et Métropole. Un manque de communication ? Oui mais plus globalement, la Teom (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est excédentaire de plusieurs millions d'euros et va alimenter d'autres budgets au lieu de s'occuper à fond de ce sujet. »* »

https://www.tl7.fr/actualites-loire/actualite/actualite_1/decheteries-les-agents-de-la-metropole-denoncent-egalement-le-qr-code_12504.html

Déchèteries : les agents de la métropole dénoncent également le QR Code

24 Novembre 2025

Les éboueurs de Saint-Étienne Métropole et le collectif Halte au contrôle numérique s'unissent contre les QR codes en déchèterie. Une mobilisation pour lutter contre les dépôts sauvages et les risques sanitaires.

Des déchets de travaux, des meubles, des métaux lourds abandonnés dans les poubelles... À Saint-Étienne Métropole, les éboueurs tirent la sonnette d'alarme. Depuis l'instauration des QR codes pour accéder aux déchèteries, les dépôts sauvages augmentent selon les agents.

Des déchèteries inaccessibles, des rues saturées

Le système de QR codes, censé sécuriser l'accès aux déchèteries, a eu un effet pervers. « On a déjà eu une refonte des tournées de collecte qui a alourdi les bacs, et les QR codes ont empiré la situation », explique Mickaël Chambas, secrétaire général de la CGT Saint-Étienne Métropole. « Des déchets de travaux, des meubles, des métaux lourds se retrouvent dans les poubelles, alors qu'ils devraient être en déchèterie », dénonce-t-il.

Une pétition citoyenne

Des déchets non valorisés, enfouis directement, et des risques sanitaires accrus pour les éboueurs. « On nous soumet aussi à des risques respiratoires avec des déchets non adaptés comme de l'amiante », alerte Mickaël Chambas.

Le collectif Halte au contrôle numérique et les agents proposent une alternative simple : remplacer les QR codes par un justificatif de domicile. La mobilisation prend de l'ampleur, avec une pétition soutenue par des citoyens excédés.

T.RIVIERE

<https://www.leprogres.fr/environnement/2025/11/26/un-tracage-total-et-permanent-un-collectif-monte-au-creneau-contre-les-qr-code-en-decheteries>

Saint-Étienne Métropole. « Un traçage total et permanent » : un collectif monte au créneau contre les QR codes en déchèteries

Le collectif Halte au contrôle numérique demande l'abandon pur et simple des QR codes en déchèterie mis en place depuis un an sur l'ensemble de la Métropole.

Denis Bret - 26/11/2025



Marie-Jo Faure du collectif Halte au contrôle numérique et Mickaël Chambas secrétaire général de la CGT Saint-Étienne métropole. Photo Denis Bret

« Nous vivons dans une société où nous subissons un traçage total et permanent. C'est un danger pour nos libertés », estime Marie-Jo Faure, membre du collectif Halte au contrôle numérique, qui monte au créneau contre les QR codes mis en place dans les déchèteries de la métropole il y a un an.

Ce collectif s'est constitué en 2019 en opposition au projet Serenity qui consistait à planter des micros dans le quartier de Beaubrun associés aux caméras de surveillance. « Après une mobilisation de six mois, la Cnil (Commission informatique et libertés) a décidé que, même à titre expérimental, le déploiement de micros ne pouvait pas se faire », explique Marie-Jo Faure qui repart au combat avec, cette fois-ci en ligne de mire, les QR codes.

Lors d'une conférence de presse, qui s'est tenue mardi en fin d'après-midi rue Pierre-Copel dans les locaux de la CGT Saint-Étienne Métropole, Marie-Jo Faure a indiqué que le collectif avait recueilli le sentiment des usagers et des agents sur ce nouveau dispositif qui fait débat.

Usagers, agents : « Ce système ne convainc personne »

« *Les témoignages que nous avons pu recueillir montrent clairement que ce système ne convainc personne et nous demandons son abandon pur et simple* », ajoute-t-elle, en étant en totale contradiction avec le bilan jugé satisfaisant par la Métropole.

Ce bilan indique notamment que 80 000 comptes ont été créés, les tonnages collectés sont en baisse et moins de 1 % des usagers ont épuisé leurs unités. Quant aux dépôts sauvages, SEM assure qu'ils sont stables.

15 % à Saint-Étienne, 80 % à Farnay

Des chiffres et des observations contestés par Mickaël Chambas, secrétaire général de la CGT Saint-Étienne Métropole, qui s'est montré, lors de ce point presse, très critique sur ce nouveau système en observant une disparité entre les villes.

« *À Saint-Étienne, seulement 15 % des ménages stéphanois ont créé un QR code. À Farnay, c'est 80 %* », illustre le syndicaliste qui constate également que dans des villes comme Saint-Étienne, La Ricamarie, Firminy ou encore Saint-Chamond sont plus touchées par les dépôts sauvages.

« *Sans nier les incivilités, il faut aussi reconnaître que certains habitants n'adhèrent pas à ce nouveau dispositif qu'ils trouvent complexe et contraignant* », ajoute le syndicaliste. Résultat, les agents se retrouvent à ramasser dans les bacs des déchets qui devraient être déposés en déchèterie.

Meubles, électroménagers...

« *Cela va des meubles aux objets électroménagers en passant par des déchets provenant de travaux. On ne sait pas vraiment à quoi les agents sont exposés* », estime Mickaël Chambas qui veut avant tout défendre le service public dans un contexte politique tendu et complexe à Saint-Étienne Métropole.

« *Nous demandons que la population de Métropole soit consultée afin de savoir s'ils sont favorables ou pas aux QR codes en déchèterie* », conclut le secrétaire général de la CGT Saint-Étienne Métropole.